



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E204395

VALABLE JUSQU'AU 02/10/2026

ÉDITÉ LE

28/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2024

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/02/2024

2 000

Raison sociale : LES TOITS DU VAL D'OISE

4 BIS RUE DES ECOLES

95220 HERBLAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC PONTOISE

Siret : 984 072 892 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2265800

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD n°62997764

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD n°62997764

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 01 71 68 33 93

Portable :

Site Internet :

E-mail : lestoisduvaldoise@gmail.com

Responsabilité légale :

MARQUAND PAOLO GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                           | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur) | 03/10/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 03/10/2024         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 03/10/2024         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 03/10/2024         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 16/10/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 03/10/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.